

Conseil d'établissement École du Lac-des-Fées



Rapport annuel 2012-2013

« Au rythme de la réussite! »

À l'école du Lac-des-Fées, nous exploitons l'environnement naturel privilégié de l'école pour faire de l'activité physique, se ressourcer et créer un climat propice aux apprentissages.

Adopté le 27 mai 2013
Résolution no C.É.12-13-

Les membres

M. Manuel Le Bris, parent, président
M. Michel Baril, parent
M. Sandra Lecourtois, parent
Mme Martine Perreault, parent
Mme Josée Corbeil, enseignante
Mme Isabelle Gauvreau, enseignante

M. Sylvain Gagnon, parent
Mme Chantal Monette, tech. en service de garde
Mme Valérie Moncion, enseignante
Mme Marlène Savard, orthophoniste
Mme Marie-Noëlle Labelle, enseignante
Mme Sylvianne Fortin, parent

M François Bélanger, directeur

Les réunions

Le 15 octobre 2012
Le 26 novembre 2012
Le 21 janvier 2013

Le 18 mars 2013
Le 21 avril 2013
Le 27 mai 2013

Les grands dossiers 2012-2013

- **Suivi de notre convention de gestion 2012-2013 et approbation de la convention 2013-2014**
 - ✓ Les membres du Conseil d'établissement ont pris connaissance des modifications à la Loi sur l'Instruction publique, particulièrement en ce qui concerne l'obligation pour chaque établissement scolaire de se doter annuellement d'une convention de gestion. Il s'agit d'une entente entre la Commission scolaire et l'école afin de convenir des moyens à mettre en place pour améliorer les résultats de nos élèves.
 - ✓ Grâce au travail d'analyse de l'équipe-école, les membres ont pris connaissance de l'état de la situation et ont approuvé les cibles et les moyens proposés dans cette convention de gestion.

Les décisions prises au Conseil d'établissement

- **Approbation de la planification des activités extrascolaires**

Nos élèves ont eu la possibilité de s'inscrire à diverses activités : Cours d'échecs, de piano, de guitare, de tricot, chorale, ateliers des Petits Débrouillards, gardiennage et premiers soins.

- **Approbation des campagnes de financement**

Les campagnes de financement approuvées nous ont permis :

- d'offrir à nos élèves une pièce de théâtre et de rencontrer les artistes;
- d'acheter du matériel de musique pour un projet des comptines rythmées au préscolaire et 1^{er} cycle;
- d'acheter des I-Pad pour un projet visant l'amélioration de la lecture de la 1^{ère} à 6^e année;
- et de financer le voyage de fin d'année des élèves de 6^e année.

Notre BBQ annuel permet aux familles de se rencontrer, de créer des liens et de développer le sentiment d'appartenance à notre école, en plus d'être de générer des fonds qui seront réinjectés dans des activités de l'école.

- **Approbation des activités et sorties éducatives pour 2012-2013**

- **Approbation des listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités 2013-2014**

- **Approbation du choix des fournisseurs des repas chauds, de l'agenda et des photos scolaires pour 2013-2014**

- **Approbation de modification au règlement du service de garde pour 2013-2014**
- **Approbation de la grille-matières 2013-2014**

Nos différents projets de comptines rythmées, de danse et de djembés se poursuivront puisque nous avons constaté des impacts positifs chez nos élèves particulièrement en ce qui concerne la concentration et la motivation chez nos garçons. De plus, ces projets permettront aux enseignantes du même niveau de travailler ensemble avec les élèves d'une classe pour développer des stratégies d'apprentissage en écriture.

- **Adoption de la planification budgétaire de l'année scolaire 2013-2014 pour recommandation au Conseil des commissaires**

Les membres du Conseil d'établissement ont adopté le budget des dépenses de l'établissement totalisant 625 907\$.

- ✓ Le budget opérationnel de l'école est de 37 783\$. Aucun salaire n'est inclus dans ce montant.
- ✓ Le budget du service de garde est de 477 125\$. Les salaires du personnel du service de garde sont inclus.
- ✓ Les frais facturés aux parents, les revenus des campagnes de financement et de location du gymnase sont de 76 430\$. Ces montants sont utilisés pour faire l'achat de matériel périssable, pour assurer la surveillance des élèves dîneurs, pour faire l'achat d'équipement sportif ou pédagogique, pour permettre à nos élèves de faire des activités et des sorties et pour améliorer notre milieu de vie.
- ✓ Les frais pour la surveillance des dîneurs sont depuis 2011 déterminés par le Comité exécutif de la Commission scolaire.

Autres activités

- **Consultations**

Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés sur le cadre budgétaire 2013-2014 de la Commission scolaire. Ils ont entériné ce cadre tout en adoptant une résolution avec les recommandations suivantes :

- nonobstant le fait que le format ait été amélioré par rapport aux années antérieures, ce document aurait tout intérêt à l'avenir à être rédigé dans un langage moins comptable et plus accessible à monsieur et madame tout le monde.
- que ce qui sous-entend le 2e principe de base (le bien commun a priorité sur l'intérêt particulier) soit précisé. Tel que présenté, ce principe peut être interprété de différentes façons (ex. : à qui revient-il de déterminer la nature commune d'un bien et sur quelles bases).
- que soit reformulée la dernière phrase du 1er principe de répartition de façon à être plus clair.
- que les différents pourcentages et montants retenus soient clairement indiqués en annexe, en particulier ceux provenant des locations de salles, afin que les Conseils d'établissement puissent prendre une décision éclairée.

- **Reconnaissance du statut École verte Brundtland**

Depuis septembre 2010, l'école du Lac-des-Fées est devenue un établissement vert Brundtland. Cette reconnaissance a été obtenue grâce à nos actions visant à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Dans un EVB, on réfléchit, on instruit, on éduque et on agit en fonction de valeurs pour une société plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique.

- **Projet d'embellissement de la cour d'école**

Un projet de verdissage de la cour d'école a été soumis pour financement au Fonds Vert de la Ville de Gatineau. Le projet ayant été retenu, l'école est maintenant dotée d'un jardin collectif composé de quatre bacs qui ont produit légumes et fines herbes pendant tout l'été. D'autres activités telles que la plantation d'arbres et l'installation d'une classe verte seront complétées dans la prochaine année.

- **Partenariat**

École à pied, à vélo

Un partenariat a été établi avec les organismes responsables du projet « École à pied, à vélo » afin d'en faire bénéficier nos élèves.

Action-Quartiers

L'école du Lac-des-Fées et l'organisme Action-Quartiers collaborent afin de contribuer au mieux-être de nos élèves : magasin-partage, prêt de matériel.

Message du président

C'est avec un plaisir et une fierté renouvelés que j'ai été choisi pour une deuxième année consécutive comme président de votre Conseil d'établissement.

Ce fut, pour une fois, une année somme toute sans grand dossier chaud, que ce soit avec la Commission scolaire, la Ville de Gatineau, ou le Ministère de l'Éducation. Le Conseil a donc pu se concentrer sur les enjeux propres à l'école, d'ailleurs souvent plus importants à mes yeux, dont ceux mentionnés dans ce rapport.

Encore une fois, force fut de constater l'excellente collaboration qui existe entre les représentants du personnel, des parents et de la direction. C'est l'un des éléments qui contribue à la reconnaissance croissante de l'École du Lac-des-Fées comme une école publique où les élèves se plaisent à grandir et apprendre et où le personnel aime travailler.

On ne peut passer sous silence la contribution exceptionnelle, année après année, des nombreuses personnes dévouées de la communauté et du personnel qui s'impliquent au sein des divers comités chapeautés par l'organisme de participation des parents (Environnement, Financement, Embellissement de la cour d'école, BBQ, Vente de produits équitables, Bibliothèque, Patinoire, etc.), ou dans la grande quantité d'activités ponctuelles en cours d'année. Les membres du Conseil d'établissement se joignent à moi pour vous remercier du fond du cœur, et vous encouragent à continuer bien sûr !

En terminant, j'aimerais simplement vous rappeler qu'un site Internet dédié à l'école existe maintenant (<http://www.cspo.qc.ca/ecole/lacdesfees>), gracieuseté de deux parents de l'école. Toutes sortes d'informations utiles s'y trouvent, dont le calendrier et les procès-verbaux des réunions du Conseil d'établissement. Le site est mis à jour régulièrement.

Manuel Le Bris,
Président du Conseil d'établissement
École du Lac-des-Fées